Capacité professionnelle pêche maritime à pied à titre professionnel

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1603163F — Mise à jour : 9 juin 2026

Organisme responsable : **CEFCM CONCARNEAU**

Présentation de la formation

Objectifs

A l'issue de la formation, vous serez capable de

- Obtenir le permis de pêche national autorisant l'exercice du métier de pêcheur maritime à pied à titre professionnel et donc de vendre, en toute légalité et conformément aux réglementations en vigueur, le produit de sa pêche
- Connaître la réglementation liée à l'activité ?
- Connaître les enjeux environnementaux, sociétaux de la pêche à pied
- Maîtriser les savoirs, savoir-faire scientifiques et techniques
- Assurer la gestion de son entreprise
- Organiser et de mener à bien sa pêche
- Assurer la vente et la valorisation de ses produits en tenant compte de tous les aspects réglementaires et sécuritaires (environnement, tailles, périodes, conservation hygiène…)

Programme

Unités d'enseignement général (40h)

UEG 1 : 20 h

Situer les enjeux environnementaux, territoriaux et sociétaux de la pêche et s'adapter aux réglementations

Les principales mesures des politiques locales, nationales et communautaires réglementant la pêche

Les principales réglementations d'ordre juridique et social de la pêche à pied et leurs conséquences sur l'entreprise et la pêcherie

UEG 2 : 20 h

Maîtriser et combiner savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques permettant de comprendre les activités de la pêche dans le milieu

Facteurs physiques, chimiques, climatiques et hydrologiques des pêcheries

Connaissances biologiques et écologiques concernant la pêche à pied

Gérer la ressource

Unités d'enseignement professionnels et techniques (65 h)

UEP 1 : 20 h

Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise

Suivi administratif et comptable

Analyse des résultats de l'activité et anticipation de la variabilité des revenus

UEP 2 : 25 h

Organiser et mener sa pêche

Organiser son activité de pêche

Comprendre et adapter les techniques à sa pêche

Pratiquer sa pêche en respectant environnement et règles d'hygiène et de sécurité

Conduire une activité de pêche professionnelle adaptée au marché et/ou contexte régional

S'assurer de la pérennité de son projet professionnel

UEP 3 : 20 h

Assurer la mise en marché et la valorisation des produits

Identifier les acteurs de la filière pêche à pied

Préparer, assurer la commercialisation des produits

Adapter sa commercialisation au marché

Unités Optionnelles : 90 h

UEO 1 : Informatique et communication appliquée à l'activité

UEO 2 : Piloter son entreprise de pêche à pied

UEO 3 : Piloter son navire (option obligatoire pour les pêcheurs avec navire)

UEO 4 : Formation au plan de maîtrise sanitaire et à l'HACCP

Période d'activité accompagnée

Stage en milieu professionnel ayant pour objectif de former aux techniques de pêche dans le respect des réglementations, de la gestion de la ressource et de l'ergonomie

Texte de référence : Arrêté du 06 mars 2015 définissant le contenu du stage de formation conduisant à l'obtention de la capacité professionnelle "pêche maritime à pied à titre professionnel"

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Capacité professionnelle pêche maritime à pied à titre professionnel

Code RS : 7051

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2312403S	Présentiel	ETEL	22/03/2027	14/05/2027

Source : GREF Bretagne #1603163F